

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 37

N°064

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 MARS 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 28 mars**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 mars 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Sylvie DUCATTEAU	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Hakim RACHEDI	Monsieur Abderrahim HAFIDI
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

---

Direction de la Prévention et de la Sécurité/Service Prévention, Aide aux Victimes et Interventions Publiques

**OBJET : Convention entre la Ville et l'Institut de Victimologie de Paris concernant les consultations de psychotraumatologie.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'implantation de l'unité de victimologie au sein du Centre Municipal de Santé ;

Vu le projet de convention «Consultation de psychotraumatologie» conclue entre la Commune et l'institut de victimologie de Paris ;

Vu les rapports d'activités annuels ;

Considérant que le présent projet a pour objet de définir les conditions du soutien financier apporté par la Commune au bénéfice de l'Association pour la mise en œuvre du projet d'ouverture d'une consultation gratuite de psychotraumatologie au sein du Centre municipal de santé situé 5 rue du docteur Pesqué à Aubervilliers ;

Considérant que le présent projet est conclu pour une durée de 3 ans (2018 / 2019 / 2020) ;

Considérant que le coût financier du présent projet pour la Commune s'élève à 4 250 euros par an ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de convention conclue entre la Commune et l'Institut de Victimologie de Paris concernant les consultations de psychotraumatologie tel qu'il est annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** Madame la Maire à le signer.

**DIT** que le coût financier du présent projet pour la Commune s'élève à 4 250 euros par an.

**DIT** que la durée du présent projet est de 3 ans (2018 / 2019 / 2020).

Reçu en préfecture le : 30/03/18

Publié le : 30/03/18

Certifié exécutoire : 30/03/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

